



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Projet d'aménagement sur la RN 10 entre Chartres et Châteaudun

Question orale n° 483

Texte de la question

M. Philippe Vigier interroge M. le ministre des transports sur le calendrier du projet d'aménagement en deux fois deux voies de plusieurs portions de la route nationale 10 entre Chartres et Châteaudun. La RN10 supporte un trafic total de 10 000 à 15 000 véhicules par jour, dont une forte proportion de poids lourds, qui jouent un rôle de transit grande distance dans cet axe nord-sud. Ce volume important et les comportements spécifiques au transport lourd influent sur la fluidité du trafic. M. le député avait fait réaliser il y a 10 ans une étude de sécurisation entre Chartres et Tours. Depuis, plusieurs aménagements ont été mis en place, comme la limitation à 50 km/h dans les villages traversés par la RN10 et la réalisation de ronds-points, permettant ainsi de limiter la vitesse et sécuriser la traversée. Mais il reste encore une difficulté à résoudre : celle de la fluidité du trafic alors que le projet de déviation de la commune de Marboué, qui connaît un important flux de poids lourds, voit ses financements non encore fléchés. Une étude conduite par la DIRNO a été réalisée il y a quelques semaines. Les constats réalisés sur place mettent en évidence la nécessité d'engager des travaux de mise à niveau sur une portion de 10 kilomètres de voies au total entre Chartres et Châteaudun. Il apparaît donc indispensable de procéder à l'aménagement de plusieurs portions de la RN10 en deux fois deux voies entre Chartres et Châteaudun, dans une démarche qui s'inscrit pleinement dans les priorités nationales en matière d'investissement dans les infrastructures et le renforcement des mobilités. C'est dans ce contexte qu'il lui demande le calendrier prévisionnel prévu pour la réalisation de ces aménagements ainsi que le montant de l'enveloppe allouée à cet effet.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vigier](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (4^e circonscription) - Les Démocrates

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 483

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [6 janvier 2026](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [6 janvier 2026](#)